

EAUX DE PISCINE : exigences normatives pour le fonctionnement du système de filtration et pour le traitement de l'eau des bassins

Programme :

Exigences de fonctionnement et méthodes d'essais des filtres selon NF S52-013 (5h)

- Vérification des performances in situ du système de filtration à la mise en service (2h)
 - # Conformité des media et corps de filtre
 - # Mise en œuvre du media filtrant
 - # Mesure du débit de filtration
 - # Mesures des turbidités entrée / sortie
 - # Mesure du débit de contre lavage
- Vérification des performances in situ du système de filtration après la mise en exploitation (3h)
 - # Mesure de la perméabilité des adjuvants pour filtre à précouche
 - # Perte de charge de cartouches, poche de filtration en dépression
 - # Mode opératoire d'essais sous pression
 - # Vérification des performances in situ du système de filtration par comptage particulaire

Conditions générales de traitement de l'eau des bassins (2h)

- Requis pour les traitements chimiques
 - # Dosage du chlore
 - # Régulation du pH
- Suivi en ligne de la qualité de l'eau
 - # Prise de prélèvement
 - # Régulation du pH

EAUX DE PISCINE : exigences normatives pour le fonctionnement du système de filtration et pour le traitement de l'eau des bassins

Objectifs pédagogiques :

- Avoir une initiation aux normes existantes de fonctionnement et méthodes d'essais des piscines (NF S52-013 et DIN 19643)
- Connaître les principales propriétés physico chimiques mises en œuvre dans une piscine
- Appréhender de manière théorique la filtration des bassins de piscine
- Savoir programmer une maintenance préventive des bassins de piscine

Méthodes et matériels pédagogiques : Exposés s'appuyant sur une vidéo-projection largement illustrée des technologies - échanges - visite technique à l'IFTS de ses centres d'essais et halle des pilotes

Résultats attendus : Connaître les bases théoriques pour être opérateur de maintenance d'une piscine

Prérequis : Connaissance du vocabulaire de base des écoulements de liquides et de la chimie des solutions

Intervenant : **Nicolas PETILLON**, Directeur technique

Publics : Technicien, Ingénieur de conception et validation de piscines

Lieu : à l'IFTS à FOULAYRONNES (47 510)

Durée : 1 jour = 7 heures (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)

Dates : **17 Novembre 2026**

Participants : communiquer les Prénoms – NOMS et fonctions (1 bulletin d'inscription à remplir par personne)

Nature de la sanction : Attestation de formation et sous QUALIOPI : Certificat de réalisation et Attestation d'assiduité.

Accessibilité : Tout participant est invité à contacter le référent Handicap à propos de l'accès et de la participation à cette Formation, s'il le désire.

Organisme de formation continue – Convention : Si cette formation est à réaliser dans le cadre de l'assurance qualité et certification QUALIOPI applicable depuis le 03/01/2022, l'IFTS réalisera et animera cette formation en partenariat avec SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX, organisme de formation n° 72 47 00330 47, certifié QUALIOPI, le 21/10/2020 (renouvelée le 21/10/2024) qui assurera la gestion administrative (rédaction d'une convention), comptable et la surveillance de la Qualité selon la certification QUALIOPI. Les frais de gestion correspondants s'élèvent à 20% du montant total de la prestation commandée.

Engagement de confidentialité et clause de propriété industrielle : L'IFTS d'une part et le partenaire de l'IFTS (SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX) dans le cas d'une formation sous certification QUALIOPI (Convention entre IFTS et SUD MANAGEMENT ENTREPRISES n° 7528 signée des 2 parties le 03/01/2022), d'autre part, s'engagent à ne jamais publier ou porter à la connaissance de tiers tout ou autre partie des informations dont ils auraient pu avoir connaissance dans le cadre de la présente formation sans l'accord écrit préalable du client.